



Mon fils de 16 ans est accusé de viol par une copine de 17

Par **lionel84**, le **13/03/2022** à **13:53**

Bonjour,

Mon fils de 16 ans était à une soirée entre amis, il y a eu de l'alcool et le lendemain matin on apprend qu'une amie de la soirée accuse mon fils de l'avoir doigté et dépose une plainte, car les parents dont le papa et gendarme lui "conseille" de portée plainte, mais elle, ne voulait pas car il sont amis depuis très longtemps. Je pose la question à mon fils et il me dit qu'il à essayé de l'embrasser quand elle est venue le rejoindre dans le lit et lui à mis la main au sein, quand la fille à dit non, il à arrêté et c'est excusé.

Que faire, je suis totalement désemparé ?

Merci de me donner des conseils.

Par **Visiteur**, le **13/03/2022** à **18:32**

Bonjour

Juridiquement, il n'y a rien à faire d'autre que de choisir un avocat.